



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Mercredi 3 juin 2015

DECISIONS

Census JOHNSTON (STADE TOULOUSAIN RUGBY) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre Stade Toulousain Rugby / Union Bordeaux-Bègles du 23 mai 2015, comptant pour la 26^{ème} journée de TOP 14, Monsieur Census JOHNSTON est suspendu pour une durée de **2 semaines** pour « *Frapper un adversaire avec le poing* ».

Monsieur Census JOHNSTON sera donc requalifié à compter du 6 juin 2015.

Patrice COLLAZO (ATLANTIQUE STADE ROCHELAIS) : A la suite du rapport des arbitres n°4 et n° 5 de la rencontre Atlantique Stade Rochelais / Racing Métro 92 du 16 mai 2015, comptant pour la 25^{ème} journée de TOP 14, la Commission de discipline et des règlements a prononcé **une suspension de 5 semaines** à l'encontre de Monsieur Patrice COLLAZO pour « *Incorrection vis-à-vis d'un officiel de match* ».

Cette suspension est neutralisée pendant l'intersaison 2015 et prendra effet à compter de la veille du premier match amical de la saison 2015/2016 disputé par le club de M. Patrice COLLAZO. La date de requalification sera donc fixée ultérieurement.

La Commission de discipline et des règlements a décidé qu'il n'y avait pas lieu à sanction disciplinaire à l'encontre de l'Atlantique Stade Rochelais.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr



PARTENAIRES MAJEURS

PARTENAIRES OFFICIELS